Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 3

Rubrik: Pesées de ruches sur bascules ; Tribune libre ; Questions et réponses

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

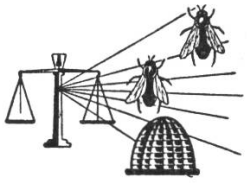

PESÉES DE RUCHES SUR BASCULES

du 11 janvier au 10 février 1952

Aire-Genève, altitude 365 m., diminution 650 gr. — Chêne-Bourg-Genève, altitude 390 m., diminution 1000 gr. — Bex I, altitude 430 m., diminution 950 gr. — Delémont, altitude 440 m., diminution 1400 gr. — Territet, altitude 474 m., diminution 800 gr. — Bex II, altitude 500 m., diminution 1750 gr. — Senarclens, altitude 586 m., diminution 900 gr. — Chailly, altitude 590 m., diminution 1200 gr. — La Vounaise, altitude 595 m., diminution 850 gr. — Marly-le-Grand, altitude 622 m., diminution 700 gr. — Vuarrengel, altitude 650 m., diminution 1350 gr. — Le Mouret, altitude 750 m., diminution 900 gr. — Chézard, altitude 760 m., diminution 760 gr. — St. Imier, altitude 817 m., diminution 950 gr. — Orsières, altitude 890 m., diminution 800 gr. — La Manche-Rougemont, altitude 1272 m., diminution 1000 gr.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, altitude 391 m., diminution 1650 gr. Température minima — 10 ½, maxima + 9 degrés. 11 jours avec précipitations, 73 mm. — Marcelin-Morges, altitude 398 m., diminution 420 gr. Température, minima — 3,5, maxima + 13,5 degrés. 10 jours de pluie avec 19,8 mm. Le baromètre a oscillé entre 722 et 734 mmHg. L'hygromètre entre 36 et 90 %. — Delémont, altitude 440 m., diminution 100 gr. Température minima — 15, maxima + 8 degrés. Pression barométrique entre 700 et 731 mmHg. — Châteauneuf, altitude 510 m., diminution 900 gr.

Communications des stations

Bex I. Belle sortie le 30 janvier.
La Vounaise. Belle sortie des abeilles le 15 janvier.
St. Imier. Journée ensoleillée, quelques sorties.

Delémont, février. J. WALTHER.

TRIBUNE LIBRE

Propos et souvenirs d'un vétéran

Dès mon jeune âge, je courais souvent à la suite de mon grand-père pour voir les abeilles, ou, plutôt, si cela était possible, pour avoir un petit morceau de rayon de miel.

En ce temps-là, c'était en 1890, dans la Plaine du Rhône, on cultivait beaucoup d'esparcette. Les foins se faisaient lentement et tard et les abeilles avaient la possibilité de résolter le nectar des fleurs et pouvaient ainsi offrir à l'apiculteur de beaux rayons de miel. Les produits chimiques n'étaient pas connus dans nos campagnes.

Le rucher couvert de mon grand-père était composé d'environ 30 ruches fixes en bois; 4 planches chevillées ensemble formaient cette caisse d'environ 1 m. 25 de long, 30 cm. de large et 25 cm. de

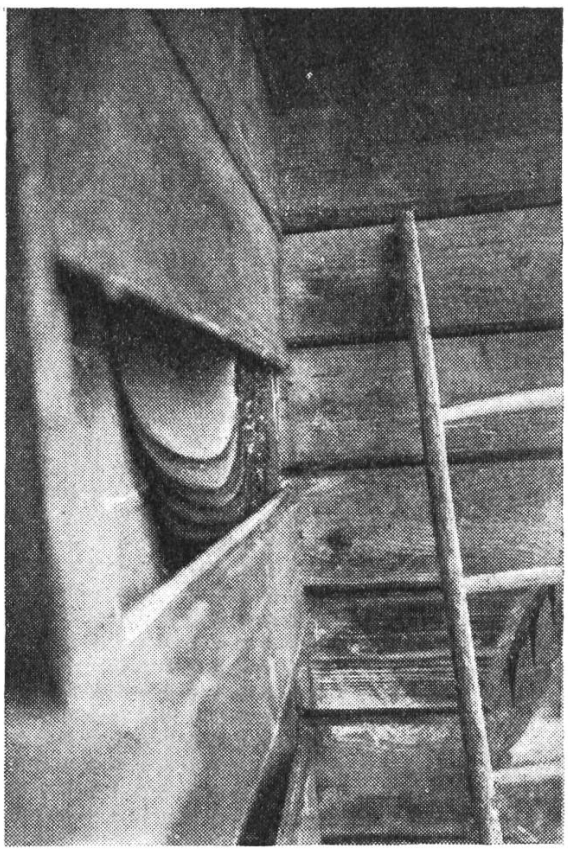

M. G. Haari, apic. à Montreux,
prend possession d'un essaim confortablement logé entre la boiserie et le mur
à son chalet du Cubly

---

haut. Les planches du haut et du bas, plus longues que celles des côtés, faisaient fonctions de planchettes de vol et d'auvent. Comme fermeture, devant et derrière, une petite planche mobile avec un trou de vol, retenue également par des chevilles en bois. Les joints étaient mastiqués avec de la bouse de vache. Au centre de la ruche, de haut en bas et d'un côté à l'autre, étaient fixées deux chevilles formant une croix, le tout en bois ; pas un seul clou dans la fabrication de cette habitation.

Pour la récolte, qui se faisait généralement à fin octobre, le matin par la fraîcheur, l'on ouvrait la ruche par derrière, peu ou point d'abeilles à ce moment pour gêner l'opération. Avec une spatule spéciale, on coupait les rayons vides ou pleins ; on ne dépassait pas le milieu de la ruche, soit la croix.

Tous ces rayons étaient déposés sur de grandes feuilles à gâteaux ; puis, à la maison, les plus beaux étaient bien arrangés, sur des assiettes pour la vente ; le reste était chauffé dans une casserole à bain marie afin de le rendre liquide, puis versé dans des toiles à fromage, suspendues à la chambre, près du gros fourneau ; le miel

coulait dans des toupines. Ce miel avait un goût spécial de cire et de pollen. Pour renouveler les rayons, la ruche était tournée le derrière en avant environ tous les quatre ans.

On donnait à manger en avril, de l'eau légèrement sucrée, provenant du lavage à l'eau chaude des résidus restant dans les toiles et cela dans de petites soucoupes placées sur la planche de vol. L'essaimage fournissait les nouvelles colonies.

Voici quelques relevés de mon carnet de notes :

En 1947 récolte moyenne 5 kg. à 1 fr. 60 et 1 fr. 80 le kg.
1908 récolte moyenne 8 kg. à 1 fr. 60 et 1 fr. 80 le kg.
1909 forte récolte, également 1 fr. 60 et 1 fr. 80 le kg.
1910 pluie, année de misère.
1911 et 1912 assez bonnes, prix, 2 fr. le kg.
1918 grande récolte, gros prix, 7 à 8 fr. le kg.
Les bonnes années furent 1922, 23, 25, 29, 33, 38, 42.
Les années moyennes : 1921, 28, 31, 34, 35, 43.
Les mauvaises, 1919, 20, 24, 26, 27, 30, 32, 36, 37, 39, 40, 41.

Jean Borloz.

QUESTIONS ET RÉPONSES

A propos de « Une question par mois »

On nous écrit de Versoix :

« Je voudrais ajouter ma petite expérience personnelle : Une de mes ruches pastorales, peinte en bleu, a été plusieurs années de suite exposée au pillage quoique ayant une colonie très forte. Ayant attribué ce fait, à tort ou à raison, à la visibilité de la ruche, je l'ai peinte en vert pour la camoufler en quelque sorte, tout en la laissant à la même place dans la verdure. Depuis deux ans cette ruche n'a plus été pillée.

Je n'ai pas la prétention d'avoir l'expérience de Mlle Lothmar, ni évidemment celle de M. Morgenthaler, mais je vous cite le fait uniquement à titre de curiosité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

J. MULLER.

Société d'Apiculture de Lausanne

Nécrologie

Louis Pahud-Chabot, à Renens (Vd)

La Société d'Apiculture de Lausanne est bien fréquemment frappée. Elle vient de perdre un de ses vétérans, sociétaire depuis 1916, enseveli le 2 février. C'était un bon apiculteur, dont le rucher faisait l'admiration des connaisseurs. Il avait une conception originale de la pratique apicole. Outre le soin méticuleux de ses colonies, il ne leur donnait jamais de sucre ; il complétait leurs